

## **REUNION DU 17 AVRIL 2008**

Le conseil municipal légalement convoqué s'est réuni ce jour, à 20h 30min, sous la présidence de Gérard ARNOUITS, Conseiller Général, Maire.

Présents: P.SODOYER. L.NOLET. X.RATTE.  
C.FANTIN. B.DI BLAS. F.TURCIN.  
C.DESPLAT. R.SEGAULT. M.BONNET.  
D.LOROT. T.CORBERON. O.SAVARY.  
M.BARBE.

Absent excusé: Jean-Paul DURUP.

Secrétaire de séance: D.LOROT.

Il est donné lecture du compte rendu précédent qui n'appelle aucune observation.

Il est passé à l'ordre du jour.

### **VOIRIE**

La commission de la voirie s'est réunie le mardi 25 mars à 14h et a fait l'inventaire des rues du village.

Depuis cette réunion, les saignées rue des Coteaux Fleuris et le fossé à creuser dans le chemin des plantes ont été réalisés.

**Matériel de voirie**: il est proposé de faire les acquisitions de panneaux et autres fournitures proposés par la commission auprès de la société Signaux Girod de Bellefontaine. Les élus acceptent le devis présenté.

**Chemin de la Vallée d'Ouziou**: ce chemin étant propriété de notre commune et de celle de La Chapelle Vaupelteigne, cette dernière propose la pose de caniveaux et le bétonnage du chemin.

### **BATIMENTS**

**Opération cœur de village**: il est proposé le remplacement des tuiles plates par des tuiles Elysées, soit une plus value auprès de l'entreprise DURY et la modification de la cage d'ascenseur, soit une plus value auprès de l'entreprise TAFFINEAU. En effet, lors de la construction de la cage d'ascenseur le mur reposait sur des fondations de 10x10, il a donc fallu refaire le mur

depuis le bas de la cage d'ascenseur. Les élus acceptent les plus values proposées.

**Caveau**: il a été demandé à l'entreprise TAFFINEAU de chiffrer la réfection du caveau en pierres apparentes. Avant de prendre une décision les élus décident d'attendre que les travaux, en cours, soient plus avancés.

### **Ecole primaire**

**Portails**: un devis a été demandé à l'entreprise YCM Serrurerie pour la réparation des portails.

**Préau**: un descriptif a été fait et adressé à plusieurs artisans afin de refaire le préau (carrelage au sol, baies vitrées, installation d'un faux-plafond pour une isolation phonique, etc...). La commission se réunira ultérieurement n'ayant pas, à ce jour, reçu tous les chiffrages.

La commission des bâtiments s'est réunie le mardi 25 mars à 17h afin de faire l'inventaire des bâtiments communaux.

### **ENVIRONNEMENT**

La commission environnement s'est réunie le mercredi 26 mars à 17h afin de faire le tour de la commune.

### **QUESTIONS DIVERSES**

**Compte administratif 2007 - Compte de gestion**: le compte administratif est présenté aux conseillers municipaux. Il s'élève pour la section de fonctionnement à la somme de 437 386.74€ en dépenses et à la somme de 837 688.18€ en recettes et pour la section d'investissement à la somme de 309 144.43€ en dépenses et à la somme de 337 072.78€ en recettes soit un excédent global de 428 229.79€ pour l'année 2007. Les élus votent le budget présenté à l'unanimité ainsi que le compte de gestion du percepteur.

**Sapeurs-pompiers**: Suite au renouvellement du conseil municipal, il y a lieu de procéder à l'élection des représentants des sapeurs-pompiers volontaires au Comité Consultatif

Communal. Ce comité étant composé de sapeurs-pompiers mais aussi d'élus, nous devons donc désigner un représentant titulaire et un représentant suppléant pour chacun des grades existant au CPI, soit : sous-officiers et sapeurs. Sont désignés :

Sous-officiers : L.NOLET (titulaire), P.SODOYER (suppléant).

Sapeurs : M.BARBE (titulaire), F.TURCIN (suppléant).

**Office de tourisme :** Il nous est demandé de désigner un élu pour représenter notre commune au sein de cette association.

Notre commune sera représentée par : JP.DURUP (titulaire), P.SODOYER (suppléant).

### ***INFORMATIONS DIVERSES***

**Participation de nos collectivités pour les jeunes :** il est remis à chacun un tableau concernant la participation de la commune ou du SIVOS aux activités des enfants, à savoir :

Pour le 1<sup>er</sup> trimestre 2008

- Notre commune a participé à hauteur de 296.46€ pour les mercredis à la maison de l'enfant, soit 81 jours, pour 28 enfants au prix de 3.66€ par jour.

- Pour la restauration le coût restant à charge du SIVOS est de 2.40€ par repas, soit 3 120€ pour 1 300 repas servis.

- Pour l'accueil, le coût restant à charge du SIVOS est de 2.20€ par heure, soit 1 298€ pour 590 heures d'accueil.

**Chambre de Commerce et d'Industrie :** il est remis aux élus les statistiques de notre commune.

**Syndicat Intercommunal du Collège :** il est remis aux élus le compte-rendu de la réunion du 26 février dernier.

**Syndicat d'aménagement de la vallée du Serein :** Thierry CORBERON fait le compte rendu de la réunion qui a eu lieu ce jour, à 17h 30mn. M.CHANUT a été élu président. Il remet le compte rendu

de l'Assemblée Générale du 28 février dernier.

Séance levée à 0h.